

## COMMISSION DU PRÊT AGRICOLE CANADIEN\*

Cette Commission fut instituée par le Gouverneur en Conseil en vertu des dispositions de la loi du prêt agricole canadien (c. 66, S.R.C. 1927, tel qu'amendé par le c. 46 des Statuts de 1934 et par le c. 16 de ceux de 1935). Elle administre un système de crédit hypothécaire à long terme pour les cultivateurs du Canada comme une agence de la Couronne au nom du Dominion.

La Commission est autorisée à prêter de l'argent aux cultivateurs pour l'acquittement de leurs dettes, l'achat d'outillage agricole et de bétail, pour leur aider à acheter des terres agricoles, à améliorer leurs fermes et à toute autre fin jugée de nature à augmenter la valeur de la terre destinée à l'agriculture.

Des prêts peuvent être consentis sur la garantie d'une première hypothèque sur les terres à culture effectivement exploitées par l'emprunteur jusqu'à concurrence d'un montant ne dépassant pas 50 p.c. de la valeur estimative de ces terres et ne devant pour aucune considération dépasser \$5,000. Les emprunts sont remboursables au moyen d'un système d'amortissement dans un délai ne devant pas dépasser 25 ans.

En vertu des amendements apportés à la loi en 1935, la Commission est aussi autorisée à consentir des avances supplémentaires aux cultivateurs qui, ayant obtenu de la Commission un emprunt sur première hypothèque, ont besoin de plus d'argent; le montant de ces avances supplémentaires ne doit pas excéder 50 p.c. du montant avancé sur la garantie de la première hypothèque, et le montant global des prêts consentis sur la garantie d'une première et d'une deuxième hypothèques ne doit pas excéder les deux tiers de la valeur estimative de la terre hypothéquée en garantie du prêt et ne dépasser jamais le montant global de \$6,000. Le taux courant d'intérêt sur les prêts consentis par la Commission est de 5 p.c. sur la garantie de première hypothèque et de 6 p.c. sur la garantie de la deuxième. Les opérations se poursuivent maintenant dans toutes les provinces du Canada.

Les détails au sujet du capital dont la Commission a besoin, du taux d'intérêt et autres paraissent à la p. 187 de l'Annuaire de 1940.

\* Révisé par A. H. Brown, secrétaire de la Commission du Prêt Agricole canadien, Ottawa.

## 1.—Demandes de prêts agricoles reçues, prêts approuvés et prêts déboursés, années fiscales 1931-43

Année	Demandes reçues		Prêts approuvés				Prêts déboursés			
	Nom- bre	Montant	Première hypothèque		Deuxième hypothèque		Montant total	1ère hypo- thèque	2ème hypo- thèque	Total
			Nom- bre	Montant	Nom- bre	Montant				
		\$		\$		\$	\$	\$	\$	\$
1931.....	3,372	8,650,182	1,458	3,212,400	Nil	—	3,212,400	3,517,489	Nil	3,517,489
1932.....	4,803	12,370,399	1,049	2,025,400	"	—	2,025,400	1,996,344	"	1,996,344
1933.....	1,776	3,939,393	536	982,600	"	—	982,600	1,276,144	"	1,276,144
1934.....	1,207	2,306,934	287	490,800	"	—	490,800	558,630	"	558,630
1935.....	2,456	5,496,817	532	880,900	72	44,600	925,500	537,974	9,233	547,207
1936.....	21,698	50,142,821	5,109	8,906,680	3,236	2,051,725	10,958,405	6,191,609	1,232,170	7,423,779
1937.....	9,821	21,872,723	5,099	9,004,850	2,835	1,504,150	10,509,000	9,269,188	1,804,968	11,074,156
1938.....	3,924	8,254,401	1,913	3,473,000	776	368,575	3,841,575	4,652,397	611,910	5,264,307
1939.....	4,723	9,688,427	2,267	4,076,800	560	269,250	4,346,050	4,041,395	297,448	4,338,843
1940.....	4,666	8,941,899	2,380	4,149,400	464	199,550	4,348,950	4,130,765	211,897	4,342,662
1941.....	3,806	5,769,950	1,459	2,655,050	228	104,350	2,759,400	2,619,109	108,398	2,727,507
1942.....	1,812	3,820,156	1,024	1,891,100	155	75,650	1,966,750	2,053,712	79,802	2,133,514
1943.....	1,055	2,277,830	601	1,156,150	135	59,300	1,215,450	1,260,033	60,223	1,320,256